

Henryk Buthak

LA POLOGNE ET LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES 1925 - 1932

Perspective polonaise

Depuis le moment de la conclusion entre la Pologne et la France de l'alliance défensive politico-militaire dirigée contre l'Allemagne (19 II 1921)¹, l'évolution des rapports franco-allemands était devenue pour la politique étrangère de l'Etat polonais restauré un des problèmes les plus importants, suivis avec le plus d'attention².

¹ Les circonstances de la conclusion de l'alliance polono-française sont présentées en détails par : K. Mazurowa, *Przymierze polsko-francuskie w roku 1921 [L'alliance polono-française de 1921]*, « Najnowsze Dzieje Polski 1914 - 1939 », vol. XI, 1967, pp. 205 - 222 ; J. Ciałowicz, *Polsko-francuski sojusz wojskowy 1921 - 1939 [L'alliance militaire polono-française 1921 - 1939]*, Warszawa 1970, pp. 32 - 76 ; J. Kukułka, *Francja a Polska po traktacie wersalskim. 1919 - 1922 [La France et la Pologne après le traité de Versailles. 1919 - 1922]*, Warszawa 1970, pp. 340 - 382.

² Les documents d'archives sur lesquels se fonde le présent article, sont relevés dans la thèse de l'auteur, préparée pour l'impression : *Polska — Francja. Z dziejów sojuszu i współpracy wojskowej w latach 1922 - 1939 [Pologne — France. Pages d'histoire de l'alliance et de la collaboration militaire dans les années 1922 - 1939]*. En outre, relevons comme particulièrement importants pour ce sujet : J. Ciałowicz, op. cit. ; P. Wandycz, *France and her Eastern Allies 1919 - 1925. French-Czechoslovak-Polish Relations from the Paris Peace Conference to Locarno*, Minneapolis 1962 ; idem, *August Zaleski minister spraw zagranicznych RP 1926 - 1932 w świetle wspomnień i dokumentów [August Zaleski ministre des Affaires étrangères de la République Polonaise 1926 - 1932 à la lumière des souvenirs et des documents]*, Paris 1980 ; H. Roos, *Polen und Europa. Studien zur polnischen Aussenpolitik 1931 - 1939*, Tübingen 1957 ; J. Krasuski, *Stosunki polsko-niemieckie 1919 - 1925 [Les relations polono-allemandes 1919 - 1925]*, Poznań 1962 ; idem, *Stosunki polsko-niemieckie 1926 - 1932 [Les relations polono-allemandes 1926 - 1932]*, Poznań 1964 ; W. Balcerak, *Polityka zagraniczna Polski w dobie Locarna [La politique étrangère de la Pologne à l'époque de Locarno]*, Wrocław 1967 ; T. Kuźmiński, *Polska, Francja, Niemcy 1933 - 1935. Z dziejów sojuszu polsko-francuskiego [La Pologne, la France. L'Allemagne 1933 - 1935. Pages d'histoire de l'alliance*

Comment appréciait-on au début des années vingt la situation et les perspectives de son développement entre la Pologne, la France et l'Allemagne ? Il est intéressant de citer sous ce rapport l'opinion du II^e Bureau de l'Etat-Major Général (du 14 III 1921). Dans la structure et la pratique politique de la II^e République, les facteurs militaires jouaient un rôle important et exerçaient une influence considérable sur la formation des principes de la politique étrangère de l'Etat et le caractère militaire de l'alliance avec la France, les rendant particulièrement responsables dans ce secteur et conférant une position exceptionnelle aux contacts entre les hiérarchies militaires des deux pays. « Pour la France — lisons-nous dans ce texte — la Pologne n'a de signification que comme un Etat anti-allemand : les traités politiques, militaires et économiques polono-français [...] doivent être considérés uniquement sous ce point de vue. Dans la question de la Haute-Silésie par exemple, elle nous appuie absolument, et cela pas seulement parce que la Silésie renforcera la Pologne, mais aussi parce que la réunion de cette province à la Pologne éliminera une fois pour toutes la possibilité d'un éventuel rapprochement polono-allemand. Pour ces mêmes raisons, la France nous verrait volontiers maîtres de Gdańsk. Pour ce qui est de notre développement à l'ouest, nous pouvons donc compter fermement sur la France »⁸. Peu après, le Conseil des ministres a adopté comme directives valables de la politique étrangère de l'Etat les appréciations et postulats présentés dans le mémorandum du gén. W. Si-

polono-française], Warszawa 1963 ; H. von Riekhoff, *German-Polish Relations 1918 - 1933*, Baltimore 1971 ; D. Klimovskij, *Germania i Pol'sha v lokarnskoj sisteme evropejskijh otnošenij. Iz istorii zaroždenija vtoroj mirovoj vojny*, Minsk 1975 ; M. Zgórnjak, *Sytuacja międzynarodowa Polski na początku lat trzydziestych XX wieku [La situation internationale de la Pologne au début des années trente du XX^e siècle]*, « Kwartalnik Historyczny », 1975, n° 2 ; G. Castellán, *Le réarmement clandestin du Reich 1930 - 1935 vu par le 2^e Bureau de l'Etat-Major Français*, Paris 1954 ; G. Post jr, *The Civil-Military Fabric of Weimar Foreign Policy*, Princeton 1973 ; I. Jacobson, *Locarno Diplomacy. Germany and the West 1925 - 1929*, Princeton 1972 ; S. Nikonova, *Očerki evropejskoj politiki Germanii v 1924 - 1929 (Ot plana Dauesa k planu Junga)*, Moskva 1977.

⁸ Etude faite par le Bureau II de l'Etat-Major Général du Commandement Suprême de l'Armée Polonaise : Rapport d'information. France. n° 12633/II du 14 III 1921, Archives Centrales du Ministère de l'Intérieur, fonds : Section autonome des études générales, dos. 19, cartes 18 - 25 (ancienne cote).

korski, à l'époque chef d'Etat-Major Général (19 I 1922)⁴. Ainsi donc, l'indépendance et la sécurité de la Pologne étaient étroitement liées à l'existence et à la puissance de la France, l'attitude de la France envers la Pologne étant reconnue comme fonction des rapports franco-allemands et franco-russes. On posait en principe que la politique de la France envers l'Allemagne avait un caractère stable et invariable sous le rapport économique (les réparations) et militaire (la crainte de la revanche). On n'excluait toutefois pas la possibilité d'un rapprochement entre la France et l'Allemagne, au résultat soit de profondes transformations de la mentalité nationale des Allemands, de la disparition de l'esprit du militarisme prussien et de l'enracinement de la démocratie, soit de l'exécution par l'Allemagne de ses engagements économiques (paiement des réparations), soit enfin de l'accession au pouvoir en France elle-même d'éléments de gauche, pacifistes. Cette dernière éventualité ne semblait pas proche en 1922. La partie polonaise nourrissait donc la conviction que « la France doit traiter la Pologne et la traite comme l'unique allié anti-allemand sûr dans l'Est ». Cette conviction fut bientôt renforcée par l'accession au pouvoir de R. Poincaré. Le développement de la situation internationale devait certes inscrire bientôt en faux le bien-fondé de certaines prévisions, mais l'orientation générale de la politique polonaise envers la France — l'alliée naturelle, et envers l'Allemagne — l'agresseur potentiel, restait en vigueur, *mutatis mutandis*, et devait l'être pendant toute la période de la II^e République.

Pour une meilleure compréhension de ces principes, il faut souligner que la Pologne ne cessait de se sentir menacée par l'Allemagne vaincue, même si cette menace n'était pas considérée comme imminente ou directe. Ce sentiment découlait, pour une

⁴ Mémorandum : *Polityka zagraniczna z punktu widzenia bezpieczeństwa państwa* (opracowany przez płk. J. Matuszewskiego), [La politique étrangère du point de vue de la sécurité de l'Etat — élaboré par le colonel J. Matuszewski], *ibidem*, fonds : ZA, dos. 6, cartes 281-296, 341-347. Annexe n° 18 : *Stosunek Francji do Polski pod kątem widzenia stosunków francusko-niemieckich i francusko-rosyjskich* [L'attitude de la France envers la Pologne du point de vue des rapports franco-allemands et franco-russes]; annexe n° 13 : *Scharakteryzowanie ogólne stosunku Francji do Polski* [Caractéristique générale de l'attitude de la France envers la Pologne], *ibidem*, cartes 322-323, 324.

part, de la conscience de sa propre faiblesse, de la situation économique difficile du pays, de la situation internationale non stabilisée de l'Etat, absent pendant plus d'un siècle sur la carte de l'Europe, de la faiblesse militaire en dépit d'une armée numériquement importante (env. 250 000 soldats en temps de paix), mais d'une armée insuffisamment armée, se heurtant à de nombreuses difficultés. Par ailleurs, les sphères politiques, et surtout militaires, appréciaient très haut les potentialités économiques et militaires de l'Allemagne, l'efficacité de sa machine étatique, l'état toujours insuffisant de désarmement au regard de ce qui avait été imposé par le traité de Versailles. L'hostilité ouverte, le refus ostentatoire de reconnaître la frontière polono-allemande, ne laissaient aucun doute que le but à long terme de la politique allemande était de réviser cette « frontière sanglante » par des moyens pacifiques ou militaires, des activités donc qui saperaient l'existence même de l'Etat polonais. Rapallo (1922) avait encore approfondi ces craintes en faisant entrevoir une dépendance directe entre la situation sur les frontières est et ouest du pays.

Partant de ces considérations, les activités politiques de Varsovie, menées par les canaux de la diplomatie officielle ou au niveau des contacts militaires, généralement secrets, dans les années 1922 - 1924, visaient à resserrer la coopération avec la France, à préciser les engagements réciproques et à mettre au point une conception commune de guerre de coalition contre l'Allemagne. A cette fin servaient entre autres les visites réciproques de militaires d'échelon supérieur, le gén. Sikorski à Paris (automne 1922), le maréchal Foch à Varsovie (mai 1923), les généraux S. Haller et Sikorski dans la capitale de la France (printemps et automne 1924)⁵. Qu'attendait-on de la France alliée par rapport à l'adversaire commun? On attendait avant tout une politique conséquente qui rendrait impossible la revanche, en imposant un respect strict des stipulations du Traité de Ver-

⁵ H. Bułhak, *Rozmowy sztabowe polsko-francuskie w Paryżu (wrzesień - październik 1922)* [Entretiens d'Etat-Major polono-français à Paris, septembre - octobre 1922], « Przegląd Historyczny », 1969, n° 2, pp. 363 - 374; idem, *Rozmowy polsko-francuskie w Paryżu (październik - listopad 1924)* [Entretiens polono-français à Paris, octobre - novembre 1924], *ibidem*, 1970, n° 4, pp. 680 - 683; H. Bułhak, P. Stawewski, *Rozmowy sztabowe polsko-francuskie w Paryżu (maj 1924 r.)* [Entretiens d'Etat-Major polono-français à Paris, mai 1924], *ibidem*, 1976, n° 1, pp. 55 - 70.

sailles, surtout de ses clauses militaires. On attendait l'aide financière pour augmenter le potentiel défensif de la Pologne, la prise en considération dans la planification stratégique et opérationnelle de la situation générale, géostratégique, de la Pologne, de ses possibilités militaires du moment et des impératifs spécifiques du théâtre de guerre, et en particulier de la double menace pesant sur les frontières. Ainsi accueillit-on avec satisfaction l'occupation de la Ruhr (1923), voyant en cela une manifestation d'une politique puissante et indépendante de la France sur le continent, politique affaiblissant politiquement et militairement l'Allemagne. En vain, cependant, attendait-on que la France force l'Allemagne à de nouveaux engagements politiques qui garantiraient l'inviolabilité de la frontière avec la Pologne. Comme on le sait, l'échec du chancelier G. Stresemann (la cessation de la résistance passive) n'a pas été politiquement exploité par Poincaré⁶. D'autant plus importante devenait la question de la consolidation des travaux de la Commission Militaire Interalliée de Contrôle ayant pour vocation d'assurer, pour le compte des Alliés, l'aboutissement du processus de désarmement de l'Allemagne.

L'arrivée au pouvoir du « cartel des gauches » (mai 1924) inaugurerait dans la politique française un tournant important dans le sens du resserrement de la collaboration avec l'Angleterre et la révision des rapports avec l'Allemagne qui, la même année, grâce à l'adoption du plan de Dawes et de la conférence de Londres (juillet 1924), était *de facto* rentrée dans le groupe des puissances européennes, devenant depuis lors partenaire de la France, celle-ci étant d'autant plus forcée à compter avec elle que l'économie de la France dépendrait davantage de la situation économique en Allemagne⁷.

La partie polonaise se rendait compte que cela entraînait également une perspective de changements dans les rapports polono-français et un relâchement de l'alliance : les premiers signes

⁶ Plus amplement sur ce sujet : J. Bariéty, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre mondiale 10 novembre 1918 - 10, janvier 1925. De l'exécution à la négociation*, Paris 1977 ; W. A. Mc Dougall, *France's Rhineland Diplomacy 1914 - 1924. The Last Bird for a Balance of Power in Europe*, Princeton 1978.

⁷ Mc Dougall, *op. cit.* ; S. A. Schuker, *The End of French Predominance in Europe. The Financial Crisis of 1924 and the Adoption of the Dawes Plan*, Chapel Hill 1976.

s'en firent sentir en 1924. La contre-action énergique entreprise par le ministre des Affaires militaires, le gén. Sikorski (sa visite d'automne à Paris) prévint, du moins sous le rapport formel, le relâchement des engagements d'alliance français, le traité politique et la convention militaire restant en vigueur, leur modification pouvant être prise en considération à partir du moment seulement où entrerait en vigueur le système de sécurité collective, c'est-à-dire le Protocole de Genève, bientôt d'ailleurs torpillé par l'Angleterre⁸.

Une nouvelle situation dans les relations franco-allemandes fut bientôt créée par l'initiative de Stresemann de conclure un accord qui garantirait l'inviolabilité des frontières orientales de la France (février 1925). Plusieurs mois de pourparlers aboutirent aux traités de Locarno qui constituaient un tournant pour l'Europe de Versailles⁹.

La diplomatie polonaise, dirigée par le ministre A. Skrzyński, ainsi que les cercles militaires avec le gén. Sikorski en tête, tentaient de devenir partie active des pourparlers et d'agir ainsi sur leur orientation, visant avant tout à obtenir l'appui de la France pour faire respecter les intérêts polonais dans le système définitif des accords. La diplomatie de Skrzyński se heurta cependant à la puissante barrière des aspirations françaises visant 1) à obtenir les garanties anglaises pour la frontière franco-allemande, 2) à parvenir à un accord franco-allemand, celui-ci étant dès ce temps l'axe de la politique de A. Briand. Simultanément, les démarches des milieux militaires polonais s'avérèrent inefficaces du fait de la dégradation rapide de l'influence des facteurs militaires français sur la politiques étrangère de la France et de l'impuissance même d'autorités telles que celle du maréchal Foch, invariablement bienveillant pour la Pologne, comprenant ses intérêts et la nécessité d'une alliance polono-française étroite pour le maintien de la paix en Europe¹⁰.

⁸ H. Bułhak, *Rozmowy polsko-francuskie w Paryżu...*; cf. note 4.

⁹ W. Balcerak, *op. cit.*, brosse un vaste panorama de la situation internationale de la Pologne en ce temps.

¹⁰ On peut citer en exemple la lettre du maréchal Foch au gén. Sikorski du 6 III 1925. H. Bułhak, *Lettre du maréchal Foch au général Sikorski en date du 26 février* [faute d'impression!] 1925, « *Revue Internationale d'Histoire Militaire* », 1969, n° 28, pp. 675 - 678.

Donnant son accord aux formules de traités proposées à la Pologne à Locarno, Skrzyński appréciait d'une manière réaliste la situation de la France et était conscient des possibilités limitées de sa propre politique. Il évitait ainsi l'isolement dans l'arène internationale sans toutefois pouvoir assurer à la Pologne une position de partenaire à droits égaux avec les principaux signataires de Locarno, ni garantir suffisamment l'inviolabilité dans les traités eux-mêmes. Il était apparu très nettement que le facteur qui déterminait essentiellement les rapports franco-allemands était et serait l'Angleterre, les intérêts de l'alliance avec la Pologne ne pouvant être pris en considération par Paris que dans la mesure où ils ne perturberaient pas le système majeur des liens, garanties et dépendances politiques et économiques réciproques entre l'Angleterre, la France et l'Allemagne¹¹.

Les accords de Locarno ont introduit dans les rapports polono-français des éléments non univoques, ouvrant à la France un large champ d'interprétations des engagements d'alliance découlant tant des accords de 1921 que du nouveau traité de garantie, relativement surtout aux questions aussi vitales pour la Pologne que celles du *casus foederis*, du fonctionnement automatique de l'alliance en cas d'agression non provoquée, du rôle dans ce contexte de la Société des Nations, etc.

Le successeur de Skrzyński eut dès lors à mener la politique dans la nouvelle situation d'après Locarno, sa caractéristique essentielle étant l'effritement des rigueurs du Traité de Versailles imposées à l'Allemagne au résultat de la nouvelle politique de Briand. L'« esprit de Locarno » s'exprimait en effet surtout dans le rapprochement franco-allemand, fondé pour une grande part sur les affaires économiques, mais accompagné de la conviction de Briand qu'il était nécessaire de créer un climat de détente, de confiance et de collaboration à différents plans dans les rapports entre les récents antagonistes¹².

Le coup d'Etat réalisé en Pologne et la prise du pouvoir par le maréchal Piłsudski (mai 1926) n'ont pas modifié l'orientation

¹¹ T. Kuźmiński, *op. cit.*, pp. 20 - 22 ; W. Balcerak, *op. cit.*, pp. 200 et suiv.

¹² F. L'Huillier, *Les dialogues franco-allemands (1925 - 1933)*, Strasbourg 1971, pp. 30 et suiv.

principale de la politique polonaise visant à maintenir l'alliance avec la France. L'expression en ont été dans la sphère militaire les nouvelles directives pour l'élaboration d'un plan opérationnel reposant sur l'intervention de la France au cas d'une guerre polono-allemande¹³. Le nouveau ministre des Affaires étrangères A. Zaleski posait également le but d'améliorer les rapports avec l'Allemagne et la mise en marche de travaux sur la construction d'une organisation durable de la paix à partir des traités existants¹⁴.

Il semble nécessaire de souligner que la Pologne n'avait jamais eu l'intention de mener à l'encontre de l'Allemagne une politique d'hostilité permanente, tendant à lui nuire toujours et partout. Tout au contraire, le besoin de paix du côté de l'Allemagne, d'établir avec elle des relations de voisinage normales, était ressenti en Pologne au même point que le besoin de paix à la frontière orientale réglée par le traité de Riga (1921). Cependant, aussi longtemps que la politique allemande avait pour canon la non-reconnaissance du caractère définitif de la frontière avec la Pologne et les projets de révision de cette frontière, la diplomatie de Varsovie devait combattre toute visée de Berlin dans le sens du relâchement ou du rejet des rigueurs du Traité de Versailles.

Zaleski voyait clairement les dangers découlant pour les intérêts de la Pologne du rapprochement progressif franco-allemand, considérant toutefois le rapprochement même comme une chose naturelle¹⁵. Il comprenait, tout comme avant lui Skrzyński, que la Pologne ne devait pas faire obstacle à l'entente et à la réconciliation entre la France et l'Allemagne, ne serait-ce que du fait de l'impossibilité de s'opposer à ce processus et du risque de s'aliéner la France. Il devait en revanche s'efforcer dans la mesure du possible de « contrôler » ce rapprochement et veiller à ce qu'il n'apporte pas des avantages aux seuls Allemands et qu'il ne se

¹³ H. Bulhak, *Polsko-francuskie koncepcje wojny obronnej z Niemcami z lat 1921 - 1926* [Conceptions polono-françaises de guerre défensive contre l'Allemagne des années 1921 - 1926], « Studia z Dziejów ZSRR i Europy Środkowej », vol. XV, 1979, pp. 90 - 93.

¹⁴ J. Starzewski, *Polska polityka zagraniczna w latach 1914 - 1939* [La politique étrangère de la Pologne dans les années 1914 - 1939], London 1950 (polycopié), pp. 98 - 100; P. Wandycz, *August Zaleski...*, pp. 33 en suiv.

¹⁵ T. Kuźmiński, op. cit., pp. 27 - 28.

fasse pas au prix de la détérioration de la situation de la Pologne dans le système des rapports internationaux de ce temps. Ainsi attendait-on de la France une coopération loyale en matière allemande, une information réciproque et la concertation des mesures essentielles. L'évolution des événements a prouvé combien ces postulats se situaient loin de ce que la politique de Briand donnait pratiquement à la Pologne.

On salua avec satisfaction le retour au pouvoir de Poincaré (juillet 1926), quoiqu'on ne se fit pas illusion qu'il pût, dans les conditions modifiées, revenir à la politique de 1922 - 1923. La direction des affaires étrangères devait se trouver pour longtemps dans la gestion incontestée de Briand à qui Stresemann adressait depuis la fin de 1925 ses initiatives de rapprochement faisant état dès le début — comme on le sait aujourd'hui — de certains éléments de révisionnisme à l'encontre de la frontière de la Pologne. Il se peut que Briand se sentît, comme l'a écrit un historien français, « coincé entre la traditionnelle amitié polonaise et la nouvelle amitié allemande qui se révèlent en l'occurrence contradictoires »¹⁶, cependant la ligne directrice de son option était déjà préjugée. Briand laissait intacte la façade de l'alliance avec la Pologne, derrière laquelle la diplomatie polonaise, civile et militaire, devait, depuis, mener une lutte contre les tentatives visant à réduire, parfois même à ramener à zéro, les contenus essentiels de l'alliance, une lutte pour le fonctionnement de celle-ci dans des cas concrets, une lutte enfin pour sauvegarder son aspect formel. Avec cela, la diplomatie polonaise allait rechercher des contacts avec des groupes ou des personnalités opposés (à des degrés divers) à la politique allemande de Briand, cherchant à se faire des alliés au sein même du cabinet ou, parfois, au Quai d'Orsay. D'ailleurs le processus du rapprochement franco-allemand, comme l'ont démontré les études approfondies de fraîche date¹⁷, connaissait de nombreuses fluctuations, accélérations et arrêts, dus aux circonstances les plus diverses, ce qui retardait certaines solutions désavantageuses pour la Pologne, constituant de ce fait un certain succès tactique.

¹⁶ J. Bariéty, *Finances et relations internationales : à propos du « plan de Thoiry »* (septembre 1926), « Relations Internationales », 1980, n° 21, p. 60.

¹⁷ J. Jacobson, *op. cit.*

Ainsi les interventions de la Pologne eurent une certaine prise sur Poincaré qui fit abandonner au gouvernement français (août 1926) le projet d'affaiblir l'exécution du plan de Dewes et de porter atteinte au Traité de Versailles, vers quoi penchait Briand sous l'influence des propositions de Stresemann¹⁸. On réussit en revanche à obtenir l'appui du Quai d'Orsay (septembre 1926) pour l'entrée de la Pologne au Conseil de la Société des Nations, ce qui était une contrepartie de l'entrée de l'Allemagne. Peu après, cependant, l'inquiétude vint de la rencontre Briand-Stresemann à Thoiry (17 septembre 1926), donnant lieu à toutes sortes de spéculations, craintes et suspicions, quoiqu'on assurât Varsovie de diverses sources (notamment militaires) que les affaires polonaises n'avaient pas fait l'objet des entretiens.

Un autre succès de Stresemann avait été l'adoption par la Société des Nations (décembre 1926) de la décision quant à la suppression de la Commission Militaire Interalliée de Contrôle à partir du 31 janvier 1927, ce qui équivalait à la possibilité donnée à l'Allemagne de se remilitariser en secret, les moyens de contrôle dont disposait la Société étant rien moins qu'illusoire. Ainsi l'une des tâches les plus urgentes de la politique polonaise fut celle de supprimer les fortifications allemandes sur les frontières orientales du Reich, en partie construites ou développées après la guerre, par quoi avaient été violées les conditions de la paix¹⁹. L'« offensive » polonaise se déployait dans des conditions politiques favorables, correspondant au moment où les relations franco-allemandes étaient entrées dans la phase du plus grand refroidissement après Locarno et où la politique de Briand essayait les coups violents de la critique parlementaire et de presse. Cette fois les démarches pour obtenir l'aide de la France s'avérèrent fructueuses. Un rôle particulier y incombait au maréchal Foch qui agissait de la part de la Conférence des Ambassadeurs, un corps appelé à veiller au respect des décisions du Traité de Versailles. Après des pourparlers acharnés, appelés par la partie polonaise « Verdun diplomatique », l'Allemagne fut forcée à consentir au démontage et à la suppression jusqu'à l'été 1927 d'une série expressément indiquée de fortifications.

¹⁸ J. Bariéty, *Finances et relations...*, p. 66.

¹⁹ J. Krasuski, *Stosunki polsko-niemieckie 1926 - 1932...*, pp. 58 - 69.

Ce succès, résultat de la collaboration dans le cadre de l'alliance de la Pologne et de la France, avait une dimension tactique. A l'horizon se profilait en effet depuis un certain temps le danger de l'évacuation avant terme de la Rhénanie, ce qui devait entraîner une modification de la situation stratégique de l'Europe.

Il faut souligner que, pour la Pologne, la présence de l'armée française au bord du Rhin constituait un élément stratégique fondamental, réduisant sinon rendant impossible pour l'Allemagne la possibilité de déclenchement de la guerre, et, en cas de conflit, une garantie d'offensive efficace du côté français, déchargeant le front polono-allemand et capable de parvenir en peu de temps au coeur même de l'Allemagne. Aussi la partie polonaise attachait-elle à cette question une importance particulière. On réclamait donc auprès de l'alliée française la participation de la Pologne aux décisions relatives à l'évacuation de la Rhénanie et, au cas d'aboutissement de l'évacuation avant terme, une compensation politique²⁰. On proposait d'établir une telle forme juridique internationale qui, renouant avec Locarno, contiendrait : 1) la reconnaissance par l'Allemagne de l'inviolabilité de la frontière avec la Pologne, 2) excluait toute possibilité de guerre légale entre l'Allemagne et la Pologne, chose que n'avait pas garantie l'accord d'arbitrage polono-allemand de Locarno. On proposait également la conclusion d'un nouveau traité polono-allemand qui serait une sorte de pacte de non-agression, garanti par de tierces puissances, surtout la France. Les opinions des experts français furent divergentes alors que Briand refusa d'imprimer un cours favorable aux propositions polonaises. Dans cette conjoncture, l'élément positif était la suspension à la session du Conseil de la Société des Nations de la discussion sur l'évacuation (IX 1927).

En automne de 1927, un fait de poids marqua les relations d'alliance polono-françaises. La partie française proposa de discuter un changement du texte de la convention militaire (pendant la visite à Varsovie du maréchal Franchet d'Espéray), et, au début de 1928, soumit le texte de la nouvelle convention qui relâchait considérablement les engagements d'alliance française par la sup-

²⁰ L. Grosfeld, *Polska wobec sprawy ewakuacji Nadrenii (1926 - 1929)* [La Pologne devant la question de l'évacuation de la Rhénanie. 1926 - 1929], « Dzieje Najnowsze », 1975, n° 1, pp. 187 - 198.

pression entre autres des stipulations de caractère politique²¹. On sait aujourd'hui que l'initiative en avait émané du Quai d'Orsay. Piłsudski déclina la discussion. Tout au contraire, en été 1928, quand il envoyait le gén. Kutrzeba à Paris, il insistait sur la conservation des clauses politiques sous leur forme ancienne et formulait des postulats dans le sens du resserrement et de l'amélioration de l'alliance dans la sphère militaire.

On peut admettre que les initiatives françaises de révision de la convention militaire considérée par la partie polonaise comme le fondement de l'alliance, comme les indiscretions du Quai d'Orsay parvenant à la connaissance des facteurs compétents polonais sur la disposition de Briand à mettre en son temps sur le tapis la question de la révision de la frontière polono-allemande, approfondissaient de plus en plus la méfiance de Piłsudski à l'égard de la France.

Au début de 1928 intervinrent des changements dans les sphères dirigeantes allemandes : le ministère de la Reichswehr fut confié au gén. Groener, ce qui, selon l'opinion commune des facteurs militaires polonais et français, signifiait une recrudescence des visées militaristes et revanchardes du Reich. En même temps, Stresemann déclencha une nouvelle campagne en faveur de la cessation de l'occupation de la Rhénanie, sans cacher dans ses entretiens avec les Français les accents révisionnistes à l'adresse de la Pologne²².

La diplomatie polonaise répondit par une série de démarches et de conversations avec des personnalités françaises, attirant notamment leur attention sur la position, inadmissible chez une alliée, d'une partie de la presse appuyant manifestement les aspirations révisionnistes allemandes et l'absence de réaction de la part des facteurs officiels²³. On s'efforçait également de réagir contre l'accroissement des influences allemandes en France dans d'autres domaines. L'ambassadeur A. Chłapowski obtint p. ex. que dans le groupe parlementaire franco-allemand entrent des députés bienveillants pour la Pologne, grâce auxquels put passer la proposition

²¹ J. Ciałowicz, *op. cit.*, pp. 149 - 155.

²² G. Castellan, *L'Allemagne de Weimar 1918 - 1933*, Paris 1969, pp. 342 - 343.

²³ T. Kuźmiński, *op. cit.*, pp. 25 - 27 ; P. Wandycz, *August Zaleski...*, pp. 65 et suiv.

que les problèmes relatifs aux affaires polonaises soient étudiés après prise de contact avec le groupe parlementaire polono-français. Nous sommes évidemment loin de surestimer ce genre de questions dans le contexte des grands problèmes politiques quant auxquels se manifestaient de plus en plus des divergences entre les alliés. En effet, les démarches dans le sens de la satisfaction par la France aux postulats fondamentaux polonais n'apportaient aucun effet, et cela nonobstant la reconnaissance du bien-fondé de l'argumentation polonaise et des déclarations de fidélité à l'alliance. En réalisant sans discontinuer la ligne essentielle de sa politique envers l'Allemagne, Briand savait toujours, par la méthode des petits gestes, entretenir dans ses contacts avec les Polonais les apparences de compréhension et de sollicitude pour les intérêts de son alliée. Il ne pouvait d'ailleurs pas ne pas compter sous ce rapport avec une fraction importante de l'opinion publique française et des sphères politiques qui n'avaient pas abjuré l'alliance avec la Pologne, ce point entrant souvent dans l'argumentation contre la politique du chef du Quai d'Orsay.

Comment faut-il de ce fait apprécier l'alliance polono-française par rapport au rapprochement franco-allemand, accusant des progrès sur de nombreux plans dans les années 1926 - 1928 ? La mesure de cette appréciation sera donnée par l'opinion de l'Etat-Major Général polonais. Tout en voyant les succès certains de la politique de rapprochement de Stresemann, à laquelle répondait la « réciprocité » de la France, on admettait que l'Allemagne devait toujours encore compter avec l'intervention militaire de la France au cas de l'agression contre la Pologne. Il appartient aux historiens français, surtout, de répondre à la question si les milieux dirigeants français de ce temps étaient prêts à reconnaître l'agression allemande contre la Pologne comme une raison suffisante d'intervention armée aux côtés de l'alliée, cette intervention étant également considérée comme une défense nécessaire des intérêts propres de la France. Nous pouvons en revanche risquer l'affirmation que l'alliance polono-française constituait toujours un élément empêchant l'Allemagne de rechercher la solution des conflits avec la Pologne à partir de la position de force²⁴.

²⁴ G. Post jr, *op. cit.*, pp. 307 et suiv.

Au début de 1929, la question de l'évacuation de la Rhénanie et du règlement des dettes de réparation était entrée à l'ordre du jour de la Commission de experts de Young pour se trouver dans le courant de l'été au centre de l'attention de la conférence internationale à La Haye.

La diplomatie polonaise, inspirée personnellement par Piłsudski, formulait à l'adresse de la France la proposition de conclure un pacte régional d'aide mutuelle entre la Pologne, la France et l'Allemagne (type « D »), rapproché du Pacte Rhénan, comportant obligatoirement la clause sur l'« agression flagrante ». Dans le cadre de ce pacte s'inscrirait un nouvel accord bilatéral polono-français, conforme au Pacte Briand-Kellog signé l'année précédente par la Pologne. Par ailleurs, furent avancés plusieurs postulats dans le sens de l'activation et d'un meilleur fonctionnement de l'alliance au plan politico-militaire (l'automatisme de fonctionnement de l'alliance sans l'intermédiaire de la décision de la Société des Nations) et technico-militaire (installation de stocks de matériel de guerre français en territoire polonais en temps de paix). Une autre nouveauté était la demande d'un grand emprunt (1,5 milliard de francs) pour la défense nationale, principalement pour le développement de l'industrie des armements. Tout cela était pour Piłsudski l'équivalent indispensable de l'évacuation avant terme de la Rhénanie, contre laquelle il ne convenait plus de protester, reconnaissant l'extinction de certaines séquelles du Traité de Versailles comme indispensable pour l'établissement de relations pacifiques en Europe²⁵.

Les propositions polonaises, politiques et militaires, s'enlisèrent, comme les années précédentes, dans un fourré inextricable de toutes sortes de difficultés accumulées par le partenaire français dès la fin de 1929 et l'année suivante. Plus longue vie ont eu les tractations sur le grand emprunt, mais celles-ci furent également mises en sommeil vers la fin de 1931.

Cependant, la conférence de La Haye se terminait par une grande victoire de Stresemann, c'est-à-dire par la décision sur l'évacuation de la Rhénanie jusqu'au 30 VI 1930. Cette année était donc devenue un tournant dans l'histoire de l'Europe d'après Ver-

²⁵ P. Wandycz, *August Zaleski...*, pp. 75 et suiv.

sailles. La détérioration de la situation stratégique tant de la France qui perdait la possibilité de sanctions immédiates à l'encontre de l'Allemagne, que de la Pologne, n'était pas sans exercer une influence sur l'animation des contacts entre les services d'information et de renseignements des deux armées. A l'état-major français on s'attendait à une recrudescence d'hostilité allemande à l'encontre de la Pologne, l'illustration devant en être fournie sous peu par le fameux discours du ministre G. Treviranus (août 1930). Par ailleurs, la décision sur la construction de la ligne Maginot (janvier 1930) mettait considérablement en question, aux yeux des Polonais, l'efficacité de l'aide française. Les tractations financières n'apportaient aucun résultat. Dans la presse française retentissaient toujours des voix anti-polonaises et révisionnistes, souvent inspirées directement par les facteurs allemands. A mesure donc que décevait l'appui politique et militaire de la France au regard de la libération de plus en plus prononcée de l'Allemagne des entraves du Traité de Versailles, la partie polonaise s'orientait vers l'idée de rechercher avec celle-ci un contact direct pour régler par elle-même, au moins pour un certain temps, les relations et suspendre la confrontation hostile presque incessante. Les facteurs dirigeants allemands, orientés vers la collaboration avec Briand et engagés dans les actions anti-polonaises, ne s'y prêtaient pas ; aussi Piłsudski vit une chance de gagner la partie avec un nouvel élément, celui notamment du parti hitlérien qui venait justement d'enregistrer un grand succès en obtenant une place importante au parlement. Les sondages réalisés par des canaux officieux (automne 1930) annonçaient de nouvelles tentatives semblables et exprimaient la disposition à un tournant décisif dans la politique polonaise ²⁶.

Un refroidissement visible des rapports franco-allemands intervint au résultat de la tentative de l'« anschluss économique » de l'Autriche (mars 1931) et de la défaite des séparatistes rhénans.

²⁶ P. Ciałowicz, *U źródeł polsko-niemieckiego paktu o nieagresji z 1934* [Aux sources du pacte polono-allemand de non-agression de 1934], in. *Sprawozdania z posiedzeń Komisji Oddziału PAN w Krakowie styczeń-czerwiec 1961*, Kraków 1962, pp. 109 - 111 ; P. Wandycz, *Próba nawiązania przez marszałka Piłsudskiego kontaktu z Hitlerem jesienią 1930 roku* [Essai du maréchal Piłsudski de nouer des contacts avec Hitler en automne 1930], « Niepodległość », vol. XI, 1978.

La perspective de l'insolvabilité de l'Allemagne touchée par la crise qui venait de se déchaîner, produisit une grave commotion. Néanmoins, ni l'indignation (sincère !) de l'opinion française, ni certains gestes du nouveau premier ministre P. Laval devant témoigner de la position ferme de la France devant l'Allemagne, ne surent ébranler la conviction de la diplomatie polonaise que la politique de rapprochement franco-allemand serait continuée. Le durcissement momentané envers l'Allemagne apporta cependant certains avantages immédiats à la Pologne²⁷ : une bonne atmosphère pour les entretiens de Zaleski pendant ses visites réitérées à Paris, la restitution de la IV^e tranche de l'emprunt de 1921, négociée par les canaux diplomatiques et militaires. On assista également à un relancement (à la charnière de 1930 et 1931) de la collaboration au plan des informations et renseignements qui, en ce temps, commence à adopter une forme quasi « autonome » et distincte, indépendamment de la détérioration des relations politiques qui devait intervenir dans un proche avenir. Vers la fin de 1931 justement a été inaugurée une collaboration qui devait aboutir à la rupture — aujourd'hui retentissante — du secret de la machine allemande des chiffres « Enigma »²⁸.

La démission au début de 1932 de Briand mettait fin à une période d'histoire de la politique française et de l'Europe d'après Versailles. Dès ce temps, la partie polonaise l'appréciait très sévèrement. La réalité avait en effet donné un démenti aux illusions de Briand et sa politique n'avait pas assuré une plus grande sécurité à l'Europe ni une réconciliation totale des nations. La France se trouvait confrontée à des aspirations et à des appétits toujours nouveaux de l'Allemagne, et privée en même temps de presque tous ses atouts stratégiques, alors que la recherche de nouvelles conceptions et solutions n'était pas chose aisée pour ses successeurs. Aussi, en dépit des durcissements périodiques de la politique de Laval, A. Tardieu ou E. Herriot — notés avec empressement par la diplomatie polonaise — la politique générale recherchant toujours l'entente avec l'Allemagne, ne subissait aucun

²⁷ T. Kuźmiński, *op. cit.*, pp. 30 et suiv. ; P. Wandycz, *August Zaleski...*, pp. 90 et suiv.

²⁸ G. Bertrand, *Enigma ou la plus grande énigme de la guerre 1939 - 1945*, Paris 1973, p. 37.

changement. Rappelons qu'en ce temps le commandement de la Reichswehr faisait ouvertement des avances aux cercles militaires français sans se gêner de manifester ses tendances et visées anti-polonaises, grossissant en même temps l'hystérie au sujet du soi-disant risque que courait l'Allemagne désarmée devant son voisin polonais²⁹.

La France ne sut pas non plus adopter une attitude fermement pro-polonaise au regard de l'épreuve de forces déclenchée par Piłsudski à l'encontre de l'Allemagne (juin 1932) au sujet de la question des attributions polonaises dans la Ville Libre de Gdańsk (l'entrée dans le port du contre-torpilleur polonais « Wicher »)³⁰. Si, pour Piłsudski, ce devait être une mise à l'essai de la détermination de Paris à tenir ses engagements d'allié, elle eut un effet négatif et pesa sur les appréciations ultérieures pessimistes de l'alliance, présentées sous une forme dramatisée par Piłsudski à l'attaché militaire français à Varsovie, le colonel d'Arbonne (automne 1932)³¹.

Ainsi dans le cours des années 1930 - 1932 s'étaient définitivement constituées les prémisses d'un tournant dans la politique polonaise envers l'Allemagne et la France. La démission de Zaleski (automne 1932) et la prise du portefeuille par le colonel J. Beck, était une manière de sceller ce tournant. La politique prudente, compromissive, bien pesée, de Zaleski³², s'inscrivant toujours dans le cadre de la loyauté par rapport à l'alliance et recherchant patiemment quoique inefficacement l'aide de la France dans le règlement des affaires vitales pour la Pologne et que la France ne voulait ou ne pouvait régler — avait épuisé toutes ses possibilités. Elle devait céder la place à une politique risquée, rude, recherchant en toute indépendance de nouvelles solutions, hors de la France, souvent même dans une certaine opposition par

²⁹ G. Castellan, *op. cit.*, pp. 472 - 473 ; H. von Riekhoff, *op. cit.*, p. 345.

³⁰ M. Wojciechowski, *Polska i Niemcy na przelomie lat 1932 - 1933* [La Pologne et l'Allemagne au tournant de 1932 - 1933], « Roczniki Historyczne », 1963, pp. 118 - 119 ; H. von Riekhoff, *op. cit.*, pp. 364 - 370 ; M. Zgórnjak, *op. cit.*, pp. 194 - 195 ; P. Wandycz, *August Zaleski...*, pp. 102 - 105.

³¹ *Documents diplomatiques français 1932 - 1939*, Série 1 (1932 - 1935), vol. II, Paris 1963, doc. 277.

³² P. Wandycz, *August Zaleski...*, pp. 125 et suiv.

rapport à elle. Elle était toutefois une conséquence logique d'un développement déterminé des relations franco-allemandes.

Nous nous sommes efforcé de suivre, sur la trame des faits et événements les plus importants, les réactions de la Pologne au processus de rapprochement entre la France et l'Allemagne, perdant en chemin — disons-le bien — plus d'un détail important et éclairant certains problèmes seulement d'une manière qui, à notre sens, est loin d'être exhaustive et qui peut à coup sûr prêter à discussion. Nous pouvons toutefois exprimer la conviction que la partie polonaise menait la lutte non contre le processus de rapprochement franco-allemand, qu'elle considérait comme nécessaire pour la paix en Europe, mais contre les effets de ce rapprochement qui constituaient une menace pour le statu quo européen. Briand et ses continuateurs n'avaient en effet pas su concilier le grand objectif qu'était pour la France la réconciliation avec l'Allemagne, avec le règlement sous son égide des rapports avec son plus fidèle allié et leur ennemi jusque-là commun. S'il en avait été ainsi, l'histoire de l'Europe de Versailles aurait pu ne pas se terminer par la Seconde Guerre mondiale.

(Traduit par Lucjan Grobelak)